

Fiche de mission

Référent handicap au sein d'un organisme de formation ou d'un centre de formation d'apprentis

1

Pour concevoir cette fiche de compétences, nous avons interrogé une dizaine de référents handicap en poste dans différents CFA agricoles depuis au moins 2 ans. Nos échanges avec eux nous ont permis de déterminer quels types d'activités ils accomplissent, quelles difficultés ils rencontrent dans l'exercice de leur mission et ce qui leur permet d'y remédier.

Nous avons ensuite choisi de nous inspirer des fiches descriptives d'activités et des situations professionnelles significatives des référentiels professionnels des diplômes du Baccalauréat Professionnel Agricole afin de présenter les missions du référent handicap de manière explicite.

Nous tenons à préciser que cette fiche de mission présente l'ensemble des activités pouvant être conduites dans le cadre de la mission handicap d'un CFA. Cependant, selon la configuration du centre de formation, son organisation, le profil des salariés du centre, cette mission peut être assurée par plusieurs acteurs.

Enfin, nous tenons à souligner que la mission de référent handicap, qu'elle soit portée par une ou plusieurs personnes est avant tout une mission de communication et de coordination. Le travail du référent handicap, de façon générale, se situe à l'interface entre les différents acteurs impliqués dans l'accompagnement du bénéficiaire handicapé (bénéficiaire lui-même et sa famille, formateurs, coordonnateurs de filière, direction, partenaires extérieurs, employeurs etc..). Son rôle est de mettre en lien les différentes informations transmises par tous ces acteurs pour organiser le travail de chacun afin de favoriser la réussite du bénéficiaire.

Fiche de mission

Référent handicap au sein d'un organisme de formation ou d'un centre de formation d'apprentis

Dans le cadre de son activité, le référent handicap :

Communique : Il met en œuvre une communication adaptée aux différents publics et aux situations rencontrées.

2

1- Auprès des apprenants

- Il met en œuvre une communication bienveillante avec les apprenants pour créer un climat de confiance.
- Il met en œuvre avec les apprenants une communication explicite afin de rendre son rôle et ses actions transparentes et explicites aux apprenants.

2- Auprès de l'équipe éducative de l'établissement

- Il communique auprès de l'équipe éducative sur son rôle et ses missions.
- Il conseille l'équipe éducative sur la manière d'accompagner un apprenant à besoins éducatifs particuliers.

3- Auprès des différents acteurs

- Il identifie les personnes ressources internes (formateurs, etc..) et externes (autres RH, acteurs du territoire, structures spécialisées, organismes financeurs etc..).
- Il construit et développe un réseau de partenaires avec les acteurs du territoire, les structures spécialisées et les opérateurs de l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés.

Accueille et accompagne les apprenants à besoins éducatifs particuliers tout au long de leur parcours de formation

1- En amont du parcours de formation

- Il s'informe (sur le parcours antérieur de l'apprenant), identifie, informe et sensibilise l'apprenant en situation de handicap (et sa famille) sur les possibilités de mise en œuvre d'aide à la compensation du handicap afin d'optimiser son parcours de formation.

- Il visualise les besoins de l'apprenant en situation de handicap, il analyse ses demandes dans tous les domaines (sans oublier le domaine des examens).
- Il évalue et discute des modalités de compensation à mettre en œuvre tant sur le CFA qu'en entreprise (en lien avec l'équipe pédagogique, le médecin du travail, l'employeur et les prestataires)
- Il élabore, avec l'apprenant, un plan d'accompagnement individuel (un parcours de formation adapté) qui répond à ses besoins, en lien avec l'équipe éducative, l'employeur et le cas échéant sa famille.
- Il assure le lien avec l'équipe pédagogique et l'entreprise d'accueil en réalisant une fiche de suivi.

2- Pendant le parcours de formation

- Il assure le lien avec l'équipe pédagogique et l'entreprise d'accueil en actualisant la fiche de suivi.
- En lien avec l'équipe pédagogique, l'entreprise d'accueil, il veille à assurer un accueil, un suivi et des activités adaptées à la situation de l'apprenant accompagné.
- Il s'assure, en relation avec le professeur principal et/ou les responsables liaison entreprise, que le lien centre de formation/ maître d'apprentissage permet un accueil et un suivi adapté à la situation de l'apprenant dans les 2 structures tout au long du parcours.
- Il évalue et réajuste l'accompagnement proposé en fonction de l'évolution de l'apprenant.
- **Avant la fin du parcours de formation**, il prépare la suite du parcours de l'apprenant avec les structures compétentes.

Participe à la construction d'une politique d'inclusion des personnes à besoins éducatifs particuliers au sein du CFA.

1- Facilite l'inclusion des apprenants en situation de handicap en mettant en œuvre des actions de sensibilisation

- Il sensibilise, informe, conseille et accompagne en tant que personne-ressource l'équipe éducative du CFA.

- Il contribue à lever les freins constitués par les représentations du handicap chez les employeurs en faisant appel à des partenaires dédiés à la sensibilisation en entreprise (si nécessaire) et en assurant un lien régulier avec l'entreprise d'accueil.
- Il contribue à l'inclusion des apprenants en situation de handicap au sein du groupe classe en organisant des séances de sensibilisation à destination des usagers du centre.

4

2- Inscrit le CFA dans un projet global d'accompagnement des publics à besoins éducatifs particuliers

- Il participe aux réunions de concertation avec l'équipe éducative.
- En lien avec l'équipe de direction, il anime la réflexion avec l'équipe éducative concernant les problématiques liées à l'accompagnement des publics à besoins éducatifs particuliers.
- En lien avec l'équipe de direction, il coordonne à la construction de processus clairs et visibles pour structurer l'action globale du CFA dans l'accompagnement des publics à besoins éducatifs particuliers.

Gestion administrative et financière

1- Il accompagne l'apprenant en situation de handicap dans ses démarches administratives

- Il informe l'apprenant sur ses droits et sur les aides auxquelles il peut prétendre
- Il accompagne l'apprenant dans la constitution des dossiers inhérents à sa prise en charge (demande de RQTH, demande d'aménagement aux examens..)

2- Il effectue le suivi administratif et financier en lien avec les dispositifs d'accompagnement des apprenants en situation de handicap.

- Il constitue avec l'aide des partenaires, les dossiers de demande de prestation ou de financement pour la mise en œuvre de dispositifs d'accompagnement.
- Il assure le suivi de ces dossiers.

3- Il Assure une veille sur le handicap

- Il identifie les obligations en terme d'accessibilité à la formation et d'aménagement des examens.

- Il recense et capitalise les dispositifs existants dans le domaine de l'accompagnement des personnes handicapées et les droits auxquels ils peuvent prétendre.
- Il assure une veille pour identifier les ressources disponibles.
- Il se forme et partage ses nouvelles connaissances dans le domaine du handicap et de l'accompagnement des publics à besoins éducatifs particuliers

5

Environnement de travail :

Le référent handicap qui exerce sa mission en centre de formation pour adulte sera amené à accompagner un public dont les profils sont très variés : diversité des profils en fonction de la nature du handicap, diversité dans les modalités de formation (apprentissage ou formation continue pour adulte, formation diplômante ou non), diversité dans la durée des formations choisies (formation ponctuelle de quelques jours ou cycle de formation sur 1, 2 voire 3 années). Il travaillera en lien relation étroite avec la personne accompagnée (et sa famille si cette personne est mineure) mais aussi avec l'équipe de direction du centre, l'équipe éducative, ainsi qu'avec de nombreux partenaires extérieurs.

Responsabilité/autonomie :

Le référent handicap est responsable de la mise en œuvre des tâches qui lui sont confiées, mais ne peut accomplir celles-ci que dans le cadre de travail d'équipe et de collaboration. Sa mission n'est en aucun cas « solitaire ».

Il devra rendre compte aux différents partenaires (dont les financeurs), ainsi qu'à l'équipe de direction de ses actions, de la manière dont elles sont mises en œuvre et de leur évaluation.

Il devra être force de suggestions et de propositions

Une grande autonomie et une grande capacité d'adaptations face aux profils diversifiés des usagers sont nécessaires à l'accomplissement de cette mission.

Comportements professionnels

Le référent handicap est tenu au secret professionnel et veille au respect de l'intimité des apprentis qu'il accompagne.

L'action du référent handicap ne prend acte que pendant les horaires de travail.

En aucun cas, le référent handicap ne peut intervenir sur des temps non professionnels à moins d'en avoir demandé (et obtenu) l'autorisation.

Fiche relative à la communication	
Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une communication adaptée en fonction des publics. • Promotion et explicitation de la mission référent handicap dans l'accompagnement des publics à besoins éducatifs particuliers. • Construction d'un réseau de partenaires
Finalité : Rendre explicite pour tous (apprenants usagers, personnel du CFA et partenaires) le rôle et les missions de référent handicap afin de favoriser l'accueil et l'accompagnement des publics à besoins éducatifs particuliers.	
Indicateurs de réussite : identification de son rôle par les différents acteurs et les usagers.	
Savoir faire <ul style="list-style-type: none"> • Aisance dans les interactions sociales • Construire des outils de communication interne ou externe • Assurer la promotion de sa mission de manière adaptée et explicite en fonction du public visé. • Identifier les acteurs partenaires du champ de la formation et de l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés. 	Savoirs identifiés par les professionnels <ul style="list-style-type: none"> • Connaître le rôle et la mission des différents acteurs (internes et externes) • Avoir une bonne connaissance du champ du handicap (financeur et partenaires possibles)
Savoir-faire consolidés par l'expérience <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les partenaires adéquats en fonction du profil de l'apprenant accompagné. 	Comportements professionnels <ul style="list-style-type: none"> • Etre attentif aux réactions et aux demandes des usagers et/ ou des personnels et/ou des partenaires pour réajuster sa communication. • Travailler en partenariat, en réseau.

Fiche relative à l'accueil et l'accompagnement des apprenants à besoins éducatifs particuliers

Situations professionnelles significatives

- Il écoute, dialogue avec l'apprenant en situation de handicap (et le cas échéant sa famille) afin de l'aider à préciser, mettre en œuvre et sécuriser son projet de formation en vue d'une insertion professionnelle.
- En lien avec l'apprenant accompagné (et le cas échéant sa famille), l'équipe éducative, l'entreprise et les partenaires, le référent handicap identifie tous les freins susceptibles d'entraver le parcours de formation de l'apprenant, coordonne l'identification de ses besoins spécifiques.
- Il élabore un parcours de formation adapté au profil de l'apprenant accompagné.
- En lien avec les différents acteurs, il coordonne sa mise en œuvre collective et le suivi et l'évaluation des solutions d'adaptations, de compensation mises œuvre dans les différents lieux de formation (CFA et entreprise) de l'apprenant.
- Il veille à sécuriser le parcours de l'apprenant.

Finalité : Eviter les ruptures de parcours : Faire en sorte que l'apprenant aille au bout de son parcours de formation dans le cadre d'un environnement capacitant.

Indicateurs de réussite : Taux de rupture en baisse. Les apprenants accompagnés atteignent les objectifs de formation fixés en début de parcours dans le plan d'accompagnement individualisé. Taux d'insertion professionnelle.

Savoir faire

- Coordination et Veille du suivi de l'apprenant.
- Animation de réunions, favoriser le travail d'équipe, communiquer avec l'équipe.
- S'appuyer sur les remarques de l'équipe éducative ou du maître

Savoirs identifiés par les professionnels

- Avoir une bonne connaissance du champ de la formation (référentiels, modalités et pratiques pédagogiques)
- Avoir une bonne connaissance du champ du handicap : les différents types de handicap, le cadre institutionnel et juridique, les réseaux spécialisés et non

<p>d'apprentissage pour identifier les besoins et faire évoluer, réajuster l'accompagnement de l'apprenant.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer des outils de suivi, de liaison entre le CFA et l'entreprise, de partage d'informations entre les différents acteurs. • Conduire un entretien : Adapter son discours en fonction du ressenti et de la sensibilité de la personne accompagnée. • Identifier les besoins de l'accompagné à partir de son discours, de son vécu, de ses ressentis. 	<p>spécialisés, les dispositifs et aides financières mobilisables. Bonne connaissances des partenaires et de leur rôle.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bonne connaissances des adaptations possibles, des procédures. • Avoir une bonne connaissance des dispositifs d'accompagnement en formation (y compris aux examens) • Avoir une bonne connaissance de la législation concernant la prise en compte du handicap en entreprise.
<p>Savoir-faire consolidés par l'expérience</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier et Anticiper les risques de rupture de parcours pour agir en amont et sécuriser le parcours. • Savoir analyser ce qui a fonctionné ou pas et pourquoi. 	<p>Comportements professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité d'écoute et de discrétion, bienveillance, empathie. • S'adapter au public accompagné. • Etablir des relations de confiance, savoir rassurer tout en ayant une communication franche et transparente. • Posture d'accompagnant : prise en compte de la parole et des souhaits de l'accompagné. • Travailler en équipe, en partenariat et en réseau.

Fiche relative à la Participation à la construction d'une politique d'inclusion des personnes à besoins éducatifs particuliers au sein du CFA.	
Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> • Le référent handicap écoute et dialogue avec les membres de la communauté éducative (entreprise d'accueil comprise) et les usagers du CFA afin de sensibiliser cet environnement aux problématiques du handicap et à la compréhension et l'acceptation de la diversité. • Il construit des actions et des processus pour rendre visibles et opérationnels, l'accueil et l'accompagnement des apprenants en situation de handicap.
Finalité : rendre tous les acteurs partie prenante du projet de formation et d'insertion professionnelle des apprenants en situation de handicap. Impliquer les équipes, les différents acteurs.	
Indicateurs de réussite : Nombres d'actions de médiation et de conciliation auprès des maitres d'apprentissage en baisse. Nombre de Gestion de conflit (avec les autres usagers, les personnels du CFA) ayant pour protagoniste un apprenant en situation de handicap en baisse.	
Savoir faire	Savoirs identifiés par les professionnels
<ul style="list-style-type: none"> • Conception et animation de sessions de sensibilisation. • Conception de processus • Construire des outils d'information. • Construire des outils de formalisation de processus • Faire prendre conscience des difficultés inhérentes au handicap. • Impliquer les équipes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne connaissance des lois, du vocabulaire et des concepts liés au handicap. • Bonne connaissance des partenaires extérieurs susceptibles d'animer des sessions de sensibilisation, d'informations sur le handicap.
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
	<ul style="list-style-type: none"> • Ecoute, bienveillance • Exigence

Fiche relative à la Gestion administrative et financière des dossiers et à la veille réglementaire	
Situations professionnelles significatives	<ul style="list-style-type: none"> • Contribue à la constitution, la gestion et la transmission des dossiers de demande d'aides au financement des dispositifs d'accompagnement. • Accompagne les apprenants à la constitution des dossiers de demande d'aménagement aux examens, gère la transmission de ces dossiers et assure le suivi du dossier. • Il participe au suivi administratif et financier des conventions, des projets, des actions co-financées.
Finalité : Traçabilité de l'activité du référent handicap au sein de la démarche qualité. Assurer un suivi de qualité dans le suivi des dossiers des apprenants accompagnés afin de répondre à leurs besoins et de limiter les ruptures de parcours.	
Savoir faire <ul style="list-style-type: none"> • Assurer le suivi financier et administratif des dossiers. • Dialoguer avec les partenaires pour le suivi des dossiers. • Recenser et se tenir informé de l'évolution des dispositifs existants • Assurer et animer une veille réglementaire 	Savoirs identifiés par les professionnels <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les circuits et modalités de financements en fonction des besoins éventuels de la personne en situation de handicap. • Bonne connaissance des dispositifs d'accompagnement. • connaître les personnes ressources pour le suivi des dossiers
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels <ul style="list-style-type: none"> • Rigueur et organisation • Sens du dialogue • Curiosité professionnelle.

Auteure : Laure SEIGNAC-DURET, Réseau National Handicap, BAEVS, DGER

Relecture : Bruno NEVEU, BAFPC, DGER